



Festi'Noël • Stationnement • Protocole pénal • Cendriers de vote • Budget 2022 • 2026 arbres • Roseraie • Recensement • Travaux • Pass'sport • Roanne jeunes talents • Conseils de quartier...

ÉDITO



**Chères Roannaises,
chers Roannais,**

À l'aube de cette nouvelle année et au nom du conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de santé pour vous et vos proches, mais également de bonheur, de joie et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Ensemble, formulons le vœu que 2022 marque le retour à la vie normale, que nous attendons

tous après deux ans de confinement, de restrictions et de doutes. Gageons que l'avenir brille de mille feux pour rattraper le temps perdu.

Avec mon équipe, comme nous le faisons déjà depuis plus de 18 mois, nous consacrerons nos efforts et notre énergie à assurer votre protection, à améliorer votre cadre de vie, mais aussi à réaliser les projets pour lesquels vous nous avez fait confiance. Grâce à une situation financière particulièrement saine, nous pourrions continuer la transformation de notre ville pour la rendre encore plus attractive, encore plus dynamique et encore plus solidaire.

Bonne et heureuse année à tous,

Fidèlement,

**Yves Nicolin
Maire de Roanne**

NOUVEAU



SIMPLIFICATION DE LA TARIFICATION DU STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier, pour plus de simplicité, **la Ville de Roanne harmonise les tarifs du stationnement et des abonnements** dans ses rues et ses parkings.

Si les 30 premières minutes restent gratuites, les 30 suivantes passent de 0,70 € à 0,60 €. L'heure de stationnement revient donc à 1,20 € et **ce tarif est identique, que vous stationniez sur la voirie ou sur un parking.**

Du côté des abonnements, seules deux formules subsistent : une pour les résidentiels (habitants de Roanne) et l'autre pour les professionnels. Comptez 20 € par mois pour un abonnement dans les différentes rues et parkings aériens et 25 € par mois pour les parkings Palais de Justice et République. Bien évidemment, des abonnements sont proposés au trimestre et à l'année et bénéficient ainsi de tarifs dégressifs. L'abonnement n'est pas possible pour toutes les rues ni pour le parking Hôtel de ville.

Renseignements sur Roanne.fr ou auprès de la police municipale pour tout connaître des lieux et conditions d'abonnement.

À noter : le samedi, vous bénéficiez toujours de **2h de stationnement gratuit.**



NOUVEAU PROTOCOLE PÉNAL



Céline Chaudagne

La Ville de de Roanne souhaite **mieux lutter contre l'intranquillité publique** et la petite délinquance du quotidien. Tapages, entraves à la circulation, squats de halls d'immeubles, outrages, dégradations... Au total, ce sont 350 infractions répertoriées par le ministère de la Justice qui relèvent d'un nouveau protocole pénal. Ce dispositif de proximité a été signé le 6 décembre par le maire, le procureur de la République, le directeur départemental de la Sécurité publique de la Loire et le président de l'Arravem*.

Une manière différente de rendre la justice et de répondre favorablement aux attentes des victimes **en prenant rapidement en compte** leurs plaintes déposées, condamnations... **Une première dans la Loire !**

Prochain minimag le **14 février** dans vos boîtes aux lettres, à lire en ligne dès le **10 février**.



PÊLE-MÊLE : RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE NOËL



François Charmillon

1



2



3



4



Aurélien Garcia

5



DR

6



Yannick Vernay

7



8



G. Radais-Troncy

9



10

1 Avec le concours des CME et CMJ, le CCAS a composé pas moins de 400 paquets de papillotes pour les seniors bénéficiaires de la téléassistance. 2 À l'occasion de Festi'Noël, une seconde édition de notre majestueux mapping très applaudie autour des *Noëls du monde*. 3 540 convives ont savouré le traditionnel Repas des seniors organisé par la municipalité au Scarabée. 4 5 6 À l'image de la Saint-Nicolas au port, du marché de Noël à Mâtel et Anim'quartiers au Parc, plusieurs animations de Noël ont été organisées par les conseils de quartier. 7 Les conseils de quartier n'ont pas manqué de gâter 18 écoles publiques et privées de Roanne avec des papillotes ou des crayons de couleurs. 8 Dans les rues piétonnes, cinq parades conduites par des artistes ont enchanté les Roannais. 9 Près de 800 boîtes de Noël ont été distribuées aux personnes isolées. Une très belle réussite ! 10 Chalets, décors magiques et carrousel ont séduit le public sur notre marché de Noël illuminé de mille feux.



11 CENDRIERS DE VOTE POUR INCITER AU CIVISME



Yannick Vernay

Dans le cadre d'un projet mené conjointement par les conseillers municipaux enfants et le service Propreté de la Ville, 11 cendriers de vote sont désormais installés sur différents sites de Roanne : Bords de Loire, centre administratif, CJPB, lycées Carnot et Jean-Puy, les enseignes Chez Didier et L'indus, McDonald et encore le Pulp...

Objectif ? Inviter les fumeurs à déposer leurs mégots dans l'un des deux réceptacles en répondant, sous la forme d'un vote, à des phrases incitatives. Les mégots sont récupérés (service Propreté, écodélégués) pour être valorisés par des entreprises de recyclage.

Réalisés par les jeunes du lycée professionnel Étienne-Legrand, ces nouveaux dispositifs ont été customisés par le graffeur Gabriel Girerd.

« Cette initiative permet d'envoyer de multiples messages de civisme, de respect de la cité et de santé », ont insisté Hélène Lapalus, adjointe chargée des conseils municipaux enfants et jeunes, et Pascal Lassaingne, adjoint chargé de l'environnement.

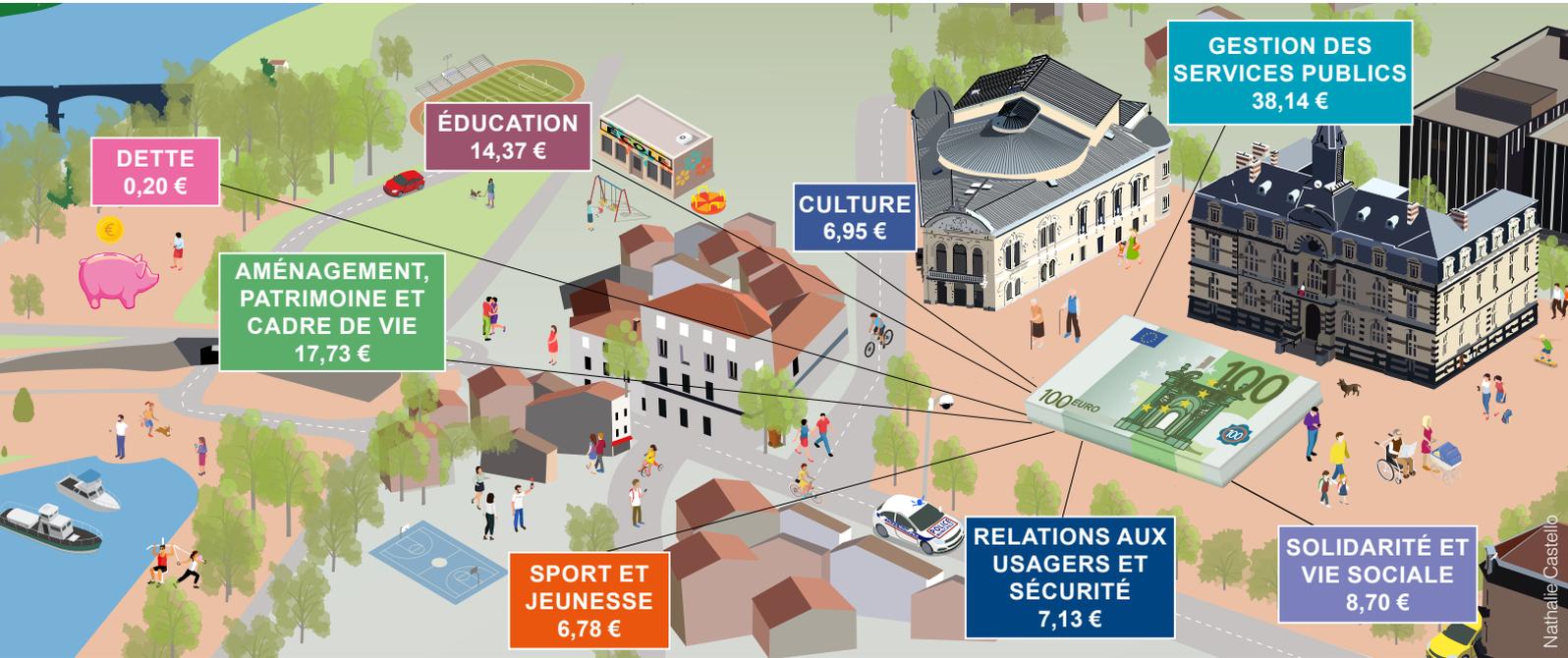
Pour rappel, tout jet de déchet par terre entraîne une amende de 68 €.



BUDGET 2022 : UNE SANTÉ FINANCIÈRE PARTICULIÈREMENT BONNE, FRUIT D'UNE BONNE GESTION

68,5 M€, c'est le budget global de la Ville de Roanne en 2022 ! Elle consacrera 46 M€ en fonctionnement et a voté un budget d'investissement de 20,8 M€ pour améliorer son cadre de vie. Pour la septième année consécutive, la municipalité n'augmentera pas ses impôts afin que les Roannais puissent conserver leur pouvoir d'achat en cette période de crise sanitaire.

Sur une base de 100 €, voici comment seront réparties en 2022 les dépenses de fonctionnement de la Ville de Roanne.



Roanne se modernise

Bâtiments communaux

- 4,5 M€ Rénovation du centre administratif
- 1 M€ Réhabilitation thermique du groupe scolaire Arsenal (phase 2)
- 120 000 € Restructuration du musée
- 100 000 € Création d'un dojo (karaté/judo)
- 100 000 € Travaux de modernisation des cimetières

Aménagement urbain

- 2 M€ Réaménagement square Cassin et avenue de Lyon
- 1,56 M€ Acquisitions foncières et démolitions
- 800 000 € Programme annuel de voirie (réfection des rues et trottoirs)

- 300 000 € Vidéoprotection et transfert du Centre de protection urbain
- 260 000 € Poursuite requalification quartier Bourgogne

Cadre de vie - Environnement

- 450 000 € Aménagement de 10 terrains de basket 3x3
- 300 000 € Poursuite aménagement espace Fontval
- 300 000 € Plantation de nouveaux arbres en ville
- 200 000 € Budget participatif
- 200 000 € Plan vélo
- 100 000 € Investissement de proximité conseil de quartier Mulsant

Futurs aménagements

Lancement des études

- 2,11 M€ Équipement intergénérationnel Gambetta - République
- 2 M€ Réaménagement square Cassin et avenue de Lyon
- 1,4 M€ Bords de Loire
- 750 000 € Rénovation de la place de l'Hôtel de ville et rue Jean-Jaurès

« Cette santé financière nous permet de moderniser notre ville pour qu'elle devienne encore plus attractive et agréable à vivre, mais aussi aider les plus fragiles, dynamiser la vie culturelle, associative et sportive. »

Yves Nicolin





635 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS EN VILLE

Alors qu'elle a prévu de planter 2026 arbres d'ici la fin du mandat, la municipalité a engagé en décembre sa campagne annuelle de plantations dans nos quartiers, à l'aide d'une enveloppe financière de 300 000 €. Le pôle Environnement a planté 325 arbres pour développer la trame verte et créer des îlots de fraîcheur en centre-ville. Bosquets intermittents, tiges en alignement, quinconce... Un nouvel esthétisme à découvrir rues de Charlieu (photo), des Vernes et Général-Giraud, avenue de la Marne, au square Brassens, sur la voie verte près de l'ancien cimetière ou aux abords de la halle Vacheresse.

Au printemps, cette politique en faveur d'une ville plus verte se poursuivra avec la plantation de 100 arbres supplémentaires rue du Creux de l'oie et au parc Fontalon, dans le cadre de la création d'une nouvelle zone de jeux.

210 autres arbres fruitiers ont été achetés pour être distribués à trois associations : Biocultura, le centre social Marceau et EntrePote (150, 40 et 20 feuillus). Elles se chargeront de la plantation et de la gestion future de leurs vergers.



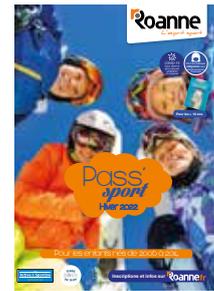
EN BREF...



• QUAI LHERMINIER : CHANTIER NÉCESSAIRE DE RÉGULATION

Roannaise de l'eau effectue actuellement d'importants travaux sur le réseau d'assainissement de la ville. En raison de l'installation de vannes et de capteurs sur l'artère, le quai Commandant-Lherminier est fermé à la circulation jusqu'au 8 avril et un plan de déviation a été mis en place via l'avenue de Lyon et le bd Jean-Baptiste-Clément. L'esplanade des Mariniers reste accessible.

• PASS'SPORT : À VOS INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'HIVER



L'opération Pass'sport continue pendant les vacances d'hiver ! Du 14 au 18 février, puis du 21 au 25, les jeunes nés entre 2006 et 2014 pourront s'initier à différentes pratiques sportives, comme le ski ou la découverte du sabre laser. Pré-inscription

aux activités en ligne sur roanne.icitoyen.fr à partir du 19 janvier à 9h pour les Roannais (26 janvier pour les non-Roannais). Tarifs : de 12 € à 32 € selon le quotient familial pour les Roannais ; 44 € pour les non-Roannais.

• LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Âgés de 8 à 25 ans, vous possédez un talent en chant, cuisine ou graff ? Inscrivez-vous

jusqu'au 11 mars auprès du Bureau information jeunesse de la Ville (4 rue Fontenille) pour participer à la 7^e édition de RJT !

Les présélections se tiendront le 26 mars (chant), les 25 et 26 avril (cuisine) et 27 avril (graff). Inédit : le festival lance son nouveau challenge cuisine Handi'Chefs, en direction d'enfants porteurs de handicap, avant la soirée de clôture le 21 mai salle Fontalon ! Plus d'infos : jeunesse@ville-roanne.fr ou 04 26 24 10 18.



FONTVAL : LE LYCÉE CHERVÉ PLANTE LA ROSERAIE



En décembre, trois classes du lycée agricole de Chervé ont débuté les premières plantations de la roseraie attendue au sein du parc Fontval. Conduits par leur professeur Philippe Brocaïl, les Roseraies Dorieux et les services communaux, les élèves de Bac pro et CAP agricole ont œuvré à l'aménagement d'une première alvéole de 65 m². Vivement le printemps pour voir fleurir ces 250 plants, soit 12 variétés de rosiers parfumés qui offriront plusieurs floraisons annuelles !

« Les élèves choisissent eux-mêmes la disposition des plants. Ce chantier est intéressant car il leur permet de travailler en groupe. Il demande minutie et organisation pour anticiper le développement des roses », assure l'enseignant.

Des élèves de BTS participeront à la conception de l'extension de la roseraie. L'aménagement final (400 m²) comprendra trois alvéoles.



LE RECENSEMENT 2022 VA DÉBUTER



Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain ! Du 20 janvier au 26 février, huit agents recrutés par la Ville recenseront 8 % des logements roannais. Un courrier d'information a été déposé dans la boîte aux lettres des foyers recensés début janvier.

Nouveauté 2022 : la collecte se fera sans contact entre l'agent recenseur et les enquêtés habitant des maisons individuelles. L'agent déposera directement dans leurs boîtes aux lettres un formulaire avec des identifiants de connexion pour compléter la requête sur Internet. Roanne est par ailleurs concernée par le recensement des habi-

tations mobiles et des sans-abris. Les agents partiront à leur rencontre les 20 et 21 janvier pour remplir ensemble le questionnaire de l'Insee.

Il est obligatoire de remplir les formulaires fournis. Les informations recueillies sont purement confidentielles. Gratuit, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Plus d'infos : le-recensement-et-moi.fr



VOS PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

Clermont - mardi 1^{er} février à 18h - Club Suzanne-Lacore, 29 rue Bravard

Mulsant - mardi 8 février à 18h30 - Centre social Marceau-Mulsant, 3 rue Marceau

Infos en temps réel sur Roanne.fr. Retrouvez aussi les dates des prochaines permanences auprès de vos élus.

La Ville de Roanne sur nos réseaux sociaux

